

*Nouveaux venus*

## **Luxinnovation et la Chambre de commerce bientôt à Bruxelles**

L'idée d'ouvrir un bureau satellite auprès des instances européennes semble prendre de la consistance auprès des décideurs luxembourgeois.

La Chambre de commerce du Luxembourg en est toujours au processus de réflexion, mais les expériences ABBL / Alfi et Fedil ont sans doute tracé plus large la route vers Bruxelles. «*Nous sommes souvent mis au courant trop tardivement des propositions de directive qui pourraient nous impacter, admet Carlo Thelen, son directeur. Ça ne nous laisse pas beaucoup de temps pour réagir.*» Rien ne se fera en tout cas avant 2016. L'idée est de laisser passer le cap de la présidence tournante assurée par le Luxembourg au second semestre et, pourquoi pas, récupérer l'une ou l'autre personne intégrée dans les rouages européens. «*Personnellement, j'aimerais trouver le mouton à cinq pattes, poursuit le directeur. Une personne qui assurerait la courroie de transmission vers l'Europe, mais qui pourrait aussi assurer un travail de promotion commerciale vers la Flandre où le Luxembourg est moins connu.*»

Luxinnovation envisage aussi très sérieusement d'avoir une présence permanente à Bruxelles. Ce projet est d'ailleurs supporté par le gouvernement et mis en œuvre en collaboration avec les acteurs de la recherche publique.

Une procédure de recrutement vient d'être lancée et une personne pourrait être engagée pour démarrer en juin 2015.

L'agence nationale pour la promotion de l'innovation et de la recherche tient à donner plus de visibilité à la recherche luxembourgeoise au niveau européen et à pouvoir mieux se positionner par rapport au vaste programme européen «*Horizon 2020*» qui consacre 80 milliards d'euros à la recherche et à l'innovation entre 2014 et 2020. «*C'est un programme très concurrentiel. Les acteurs fournissent beaucoup d'efforts pour se positionner avec les meilleurs labos et les meilleures industries dans le cadre de programmes collaboratifs pour avoir les meilleures chances de voir leur projet accepté*», explique Jean-Michel Ludwig, porteur du projet pour Luxinnovation. Il devient donc nécessaire d'assurer un travail de networking avec les acteurs du privé et de lobbying avec la Commission pour faire valoir les atouts de la recherche luxembourgeoise. «*Nous devons aussi faire savoir qu'à côté de la place financière, le Luxembourg a des atouts en matière de recherche et d'innovation*», insiste-t-il.